

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 972

Artikel: La cohérence
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cohérence

(ag) Le corps électoral lausannois a choisi, dans un vote serré, la cohérence. A la nouvelle majorité du Conseil communal, il a ajouté une nouvelle majorité à l'exécutif. Le parti radical perd un représentant: l'Entente n'est payante qu'en situation de force. C'est justice aussi en regard de ses défaillances en cours de législature.

Reste la syndication. Les choses ont été décaïnées. Une candidature radicale n'a pas de sens en l'absence de majorité au Conseil et en Municipalité, dans une ville aussi politisée que Lausanne.

Yvette Jaggi n'est pas sortie en tête au second tour. Mais le décalage entre le premier et le second tour n'a pas de signification: l'opinion n'évolue pas en

quinze jours! En revanche les scores très serrés, quelques centaines de voix, permettent de donner un effet très visible à des recommandations coordonnées.

Aux arguments politiques et personnels en sa faveur, ceux qui tiennent à la majorité politique et aux états de service prouvés, s'ajoute la tradition politique lausannoise: les majorités de gauche n'ont pas été nombreuses (1933, 1945); dans des circonstances politiques différentes, elles ont été positives. Aujourd'hui, en 1989, nouvelle expérience. Elle est sans exclusive, car l'alternance est douce et la proportionnelle respectée. Mais il est bon qu'elle puisse se développer pleinement: une syndication

exercée par un minoritaire serait potiche.

Certes la marge de manœuvre de l'équipe municipale est étroite. Mais il y a de gros dossiers en suspens. La cohérence des deux premiers votes appelle donc la cohérence pour le troisième. A défaut, la majorité voulue par les Lausannois ne pourrait pas faire l'objet, dans quatre ans, d'une vérification expérimentale claire. ■

Alliances et campagne

(pi) L'enjeu lausannois était important: choix de société, essayait de faire croire la droite pour effrayer l'électeur. Les pronostics étaient difficiles et la campagne était donc un moment décisif.

Durant ces deux semaines, l'Entente bourgeoise a su donner un sentiment d'équipe, même si, nous l'avons déjà dit, certains de ses candidats tentaient d'ignorer la nouvelle majorité au Conseil communal. Grâce à des soutiens financiers importants de la part des commerçants, une nouvelle affiche put être posée dès la décision d'alliance prise. Et, pour donner encore du poids, une seule liste bleue était proposée à l'électeur, radicaux et libéraux abandonnant leurs couleurs respectives; de même, les annonces dans la presse n'émanaient pas de l'un ou l'autre parti. Mécanisme rôdé pour une alliance «na-

Démocratie futile

(suite de la première page)

rie et qu'il se trouve un parti national — le parti libéral — et de nombreuses sections cantonales pour prêter main-forte à cette mascarade reflète bien la dégradation du débat politique.

Elites et organisations politiques portent une lourde responsabilité dans cette dégradation. Les parlementaires ont largement abdiqué leur rôle dans la définition et le contrôle de la politique de défense au profit des experts du Département militaire fédéral et de l'économie privée, ignorant les doutes et les critiques d'une partie non négligeable de l'opinion publique. L'initiative «pour une Suisse sans armée» constitue une tentative, certes maladroite, de réappropriation de ce thème confisqué. Espérons que l'après 24 novembre verra s'ouvrir une discussion approfondie sur les possibilités et les limites d'une armée défensive dans le contexte international mouvant de cette fin de siècle, mais aussi sur les contributions que la Suisse doit apporter à la cause de la paix.

Ceux qui craignent ou refusent de fixer trop bas les vitesses maximales sur le réseau routier justifient

leur position par le comportement des usagers, peu enclins à respecter de telles limitations. Ne faut-il pas plutôt inverser le raisonnement et expliquer le respect très relatif de ces vitesses par les tergiversations du Conseil fédéral et le peu d'empressement des autorités cantonales à faire appliquer les prescriptions en vigueur?

Nous vivons dans des sociétés complexes où foisonnent des intérêts divergents. Chacun de nous, de par les rôles multiples qu'il endosse — locataire, épargnant, salarié, automobiliste, consommateur et d'autres encore — et les besoins nombreux qu'il exprime, se trouve au cœur d'un réseau de contradictions. Cette situation ne facilite par la recherche de solutions collectives. La politique consiste à élaborer ces solutions en prenant appui sur les faits et dans la perspective du long terme: parler vrai et mettre en lumière les implications des décisions sur le futur, telle est la tâche des organisations politiques et de leurs dirigeants. S'ils faillissent à cette tâche, la place sera libre pour les terribles simplifications et les prophètes qui les diffusent.

JD

Sport électoral

(pi) La transformation d'une élection en spectacle reste perceptible dans les commentaires, parlés ou écrits, qui suivent la proclamation des résultats. Les candidats sont traités comme les coureurs d'un grand prix de Formule 1: à 17 heures, Untel arrivait en tête et paraissait sûr de sa victoire, mais il fut dépassé par X à 17 heures 20. Même suspense relaté dans la presse pour les élections genevoises à propos de l'attribution du dernier siège du Conseil d'Etat.

A quand des commentateurs sportifs pour suivre les élections?